



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



## Introduction

L'approche à la préparation aux transferts monétaires du Mouvement indique que « la préparation aux transferts monétaires est une initiative évolutive qui vise à intégrer les transferts monétaires dans les outils, systèmes, procédures et capacités des effectifs de la société nationale, ainsi qu'à renforcer le support actif du leadership pour les transferts monétaires, la coordination et la communication ».

Au cours des dix dernières années, un nombre croissant de sociétés nationales (environ 40 à ce jour) a investi, à différents degrés, dans la préparation aux transferts monétaires, en vue de mettre en œuvre, au besoin, des transferts monétaires, dans les délais, responsable et efficace, à tout moment et à toute échelle. En 2015, le guide de préparation aux transferts monétaires de la société nationale a été publié et adopté par divers partenaires du Mouvement comme soutien à l'investissement des sociétés nationales dans leur préparation aux transferts monétaires. En 2019-2020, ces instructions ont été révisées et actualisées, à la lumière des données et recommandations des diverses sociétés nationales engagées dans les initiatives de préparation aux transferts monétaires. Une des recommandations clés est qu'un investissement cohérent dans la préparation aux transferts monétaires par la société nationale est requis pendant une certaine période (au minimum 3 ans) afin d'assurer que les transferts monétaires soient efficacement intégrés et institutionnalisés par la société nationale et que celle-ci soit prête à mettre en œuvre les transferts monétaires à l'échelle qui convient et de manière indépendante (sans support externe).

La pandémie COVID-19 a un impact, non seulement sur la santé des personnes à travers le monde, mais restreint également de manière significative la capacité des individus à satisfaire leurs besoins de base et compromet leur résilience économique. Les transferts monétaires peuvent donner accès à des services fondamentaux clés tels que la santé, l'éducation, l'eau potable, etc., et aider les ménages vulnérables à faire face à d'autres coûts, tels que le loyer, les services publics (eau, électricité), le transport et autres dépenses, contribuant ainsi à la protection et au rétablissement de leurs moyens de subsistance.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



### Objectif

Ce guide pour la préparation aux transferts monétaires est une version adaptée de la préparation aux transferts monétaires standard du Mouvement de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge, visant à aider les sociétés nationales (SN), qui considèrent les transferts monétaires dans le cadre de leur réponse au COVID-19, à mettre en place les exigences minimales pour la mise en œuvre de transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais. La préoccupation primaire doit être d'assurer une capacité de transferts monétaires monétaires de la société nationale « adéquate » pour effectuer l'évaluation de faisabilité des transferts monétaires, élaborer la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes, tout en s'assurant que les systèmes requis sont en place.

Les sociétés nationales peuvent utiliser les ressources FICR existantes, telles que les points de contact ou coordinateurs de transferts monétaires régionaux ou encore le support à distance par le biais de **CashHub COVID-19 du Mouvement,** disponibles dans les 4 langues officielles de la FICR.

En outre, la préparation aux transferts monétaires des SN est une approche très fiable et plus complète qui assure des investissements plus fiables pour garantir la durabilité et l'institutionnalisation des transferts monétaires des SN. Elle vise à l'intégration et à l'institutionnalisation des transferts monétaires dans tous les systèmes, processus et services des sociétés nationales, les positionnant comme partenaires de choix solides pour opérer les transferts monétaires.

L'approche rapide privilégie la conformité avec les exigences minimales des SN qui sous-tendent les réponses au COVID-19 en matière de transferts monétaires dans les délais et de manière responsable. La somme de ces préparatifs alliés au support technique à distance qu'une SN recevra au cours de la conception et la mise en œuvre du programme résulteront en une intervention de transferts monétaires opportune, responsable et efficace dans le cadre de l'Appel d'urgence COVID-19 de la FICR, ou de tout autre projet, y compris les initiatives bilatérales.

## **Groupe cible**

Ce document fournit des instructions succinctes aux sociétés nationales qui ont peu ou pas d'expérience en transferts monétaires, les orientant dans les préparations critiques et nécessaires requises pour l'exécution opportune et responsable des transferts monétaires.

Ces instructions sont également destinées aux SN plus expérimentées qui souhaitent vérifier leur adaptation aux spécificités de la réponse au COVID-19 en matière de transferts monétaires (par ex., en mettant l'accent sur l'alignement avec les programmes de protection sociale et leur cohésion) et visent à achever leurs travaux de préparation.

Comme dans toute initiative de préparation, la société nationale hôte dirigera la préparation rapide aux transferts monétaires. Les sociétés nationales peuvent accéder au support technique via les coordinateurs régionaux FICR pour les transferts monétaires et via l'Helpdesk du CashHub COVID-19 du Mouvement, organisé par la Croix Rouge britannique et appuyé par le Cash Peer Working Group.

#### Calendrier

Le calendrier prévu pour les préparations et l'évaluation de faisabilité rapides est 2 à 3 mois. Ce calendrier est calculé sur la base du temps requis pour l'évaluation de faisabilité des transferts monétaires et pour la signature d'un contrat avec un PSF (prestataire de services monétaires) ou un fournisseur de services. Le calendrier actuel varie en fonction des capacités et des systèmes en place au sein des sociétés nationales.

Bien que la plupart des activités de préparation initiales soient des activités sans coût, des fonds pourraient être requis, par exemple pour couvrir les coûts en ressources humaines, pour les transferts monétaires, l'achat de matériel/logiciel pour la collecte et la gestion des données, pour organiser des formations ou assumer les coûts de personnel et des volontaires engagés dans les évaluations. Dans ce cas, les fonds disponibles pour faire face au COVID-19 au sein du pays pourraient être utilisés.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



# EXIGENCES MINIMALES POUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES RESPONSABLES, EFFICACES ET DANS LES DÉLAIS

Associées à la capacité organisationnelle et à l'acceptation du leadership de la société nationale :

- Une personne de contact (focal point) pour les transferts monétaires est en place.
- Un GTT (groupe de travail technique) sur les transferts monétaires est créé et activement engagé pour assurer que les exigences minimales sont en place.
- La personne de contact pour les transferts monétaires et le GTT sur les transferts monétaires ont une compréhension de base des spécificités des transferts monétaires afin de diriger la mise en œuvre de l'intervention transferts monétaires pour la réponse COVID-19 et sont en relation avec les coordinateurs régionaux pour les transferts monétaires de la FICR et avec le service d'assistance COVID-19 pour un soutien technique à distance, assurer l'assurance qualité et le support à l'apprentissage sur le tas.
- Une évaluation rapide de la capacité de transferts monétaires de la SN a été complétée pour identifier les insuffisances majeures et éclairer le support requis auprès de FICR/du CashHub.
- La matrice des rôles et responsabilités pour les transferts monétaires de la SN est en place, identifiant les rôles, les responsabilités de tous les services de la SN, ainsi que les fonctions engagées dans la mise en œuvre des transferts monétaires, y compris les programmes de gestion de catastrophe, services de support (logistique, finance, audit, S&E/PMER, CEA, etc.).
- Une analyse des flux financiers internes a été effectuée pour identifier les limites et obstacles potentiels.
- Un système de collecte et de gestion des données est en place, y compris le matériel, la technologie et les effectifs nécessaires.
- Les transferts monétaires sont intégrés aux outils de suivi, de création de rapports et d'évaluation déjà en place.
- Les transferts monétaires sont intégrés aux systèmes et outils CEA (Responsabilité et Engagement Communautaire) déjà en place.

#### Associées à la coordination et aux partenariats :

- La société nationale est activement engagée auprès de forums et de groupes de travail sur les transferts monétaires au niveau du pays. Le point de contact pour les transferts monétaires participe régulièrement aux réunions CWG nationales et assure que la société nationale contribue à des approches harmonisées et coordonnées par les divers acteurs humanitaires dans le pays et dans les zones d'intervention.
- Des contrats avec un ou plusieurs prestataires de services monétaires sont en place pour faciliter la mise en œuvre des transferts monétaires.
- Un accord de projet spécifique aux transferts monétaires est signé entre la société nationale hôte et le bailleur de fonds. Ceci sera obligatoire pour les interventions de transferts monétaires appuyées par la FICR.
- Le cas échéant, la société nationale explore les liens avec la protection sociale ou les actions de protections du pays en réponse aux chocs (partage d'informations, liaison, alignement ou complément d'initiatives).

Associées à une définition de la modalité de réponse à la COVID-19 et du mécanisme de mise en œuvre (évaluation et analyse des options d'intervention) :

- Des rapports d'évaluation de la faisabilité des transferts monétaires (y compris les besoins, préférences, l'accès aux marchés par les populations affectées, ainsi que les PSF existants, les risques, capacités, etc.) accompagnés de recommandations sont disponibles pour éclairer l'analyse de l'intervention.
- La SN effectue une analyse de l'option d'intervention et définit la modalité de réponse la mieux adaptée, ainsi que celle des mécanismes connexes.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



## **ACTIVITÉS RAPIDES CLÉS**

La capacité de transferts monétaires « adéquate » de la SN est la préoccupation primaire pour effectuer l'évaluation de la faisabilité des transferts monétaires, assurer la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes, ainsi que les systèmes requis sont en place.

### Personne/Point de contact pour les transferts monétaires de la SN

La société nationale doit avoir un point de contact pour les transferts monétaires ; une personne responsable de la direction de l'initiative et de la communication avec tous les acteurs internes et externes pertinents qui participent à la mise en œuvre des transferts monétaires. Cette personne doit être activement engagée pour veiller à ce que les exigences minimales de la société nationale à l'exécution des transferts monétaires soient en place. Si ce rôle incombe à un gestionnaire avec un agenda déjà chargé, une personne moins chevronnée doit être nommée pour fournir le support opérationnel à plein temps et être engagée dans les activités au quotidien, afin de garantir l'avancement des opérations de routine en temps et en heure.

#### Groupe de travail technique sur les transferts monétaires des sociétés nationales

Un GTT sur les transferts monétaires de SN doit être créé en nommant des représentants de chaque service engagé dans la planification des transferts monétaires, leur conception et leur mise en œuvre – notamment la gestion de catastrophe, les équipes sectorielles pertinentes (santé, sécurité alimentaire et revenus, WASH – assainissement, eau et hygiène, protection, etc.), finance, logistique/approvisionnement, PMER/S&E, CEA, informatique, service juridique, etc. Le cas échéant, ce GTT peut également inclure des représentants des autres membres du Mouvement de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge présents dans le pays.

Le point de contact pour les transferts monétaires, avec l'appui du GTT connexe, doit assurer que les exigences minimales sont en place avant que l'intervention de transferts monétaires ne soit déclenchée. Le rôle et les responsabilités de ce point de contact et des membres dudit groupe de travail sont clairement énoncés dans les termes de référence et approuvés par la haute direction de la société nationale. Au cas où la société nationale ne compterait personne ayant l'expérience en transferts monétaires nécessaire, il est conseillé de faire appel à une personne externe avec les compétences techniques en la matière qui pourrait agir comme point de contact pour lesdits transferts et apporter l'expertise nécessaire. Une autre solution est d'accéder au support offert pour le renforcement des capacités auprès des coordinateurs régionaux pour les transferts monétaires de la FICR et à l'assistance fournie par le CashHub COVID-19 du Mouvement.

Le GTT sur les transferts monétaires participe à l'étude des capacités de transferts monétaires des SN afin d'identifier les insuffisances capacitaires et les domaines de support requis de la part de la FICR et/ou le CashHub COVID-19 du Mouvement.

Il est important de tenir compte, non seulement des capacités au niveau du siège, mais également à celui de la section dans laquelle l'intervention transferts monétaires sera vraisemblablement mise en œuvre.

### Renforcement des capacités

La méthode prépondérante pour le renforcement des capacités du personnel et des volontaires passe par l'apprentissage sur le tas avec un appui et des instructions à distance fournies par les coordinateurs régionaux pour les transferts monétaires de la FICR et le CashHub COVID-19 du Mouvement. Des formations en ligne et à distance seront disponibles pour le personnel clé, si nécessaire. Les partenaires du Mouvement présents dans le pays peuvent également offrir leur assistance sur ce point.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



## Matrice des rôles et responsabilités pour les transferts monétaires des SN :

Les rôles et responsabilités du personnel clé engagé dans l'intervention transferts monétaires en réponse au COVID-19 doivent être clairement énoncés. Ce document devra servir de base au PON (Procédures Opérationnel Normalisé) des transferts monétaires – une fois que la SN a mis en œuvre sa réponse au COVID-19 et vise à continuer à investir dans la préparation aux transferts monétaires en institutionnalisant les transferts monétaires.

# Transferts monétaires intégrés aux outils de collecte de données et de systèmes de gestion

Des systèmes informatiques, de collecte et de gestion des données doivent être en place et inclurent les considérations pertinentes relatives aux transferts monétaires afin de faciliter l'enregistrement, les paiements, les rapprochements et le reporting des transferts monétaires de manière sécurisée, responsable et rapide. La SN doit investir pour assurer que le matériel, les technologies et capacités nécessaires sont en place pour une mise en œuvre opportune et responsable, notamment quand elle n'a pas de système électronique préexistant en place.

#### Coordination

Une fois les groupes de travail sur les transferts monétaires sur pied, la SN doit s'engager activement dans la coordination nationale. Dans une crise COVID-19 qui évolue rapidement, avec de nombreuses inconnues et un accès limité aux informations de première main, une collaboration fiable avec les autorités locales et la communauté humanitaire via des forums de coordination nationale sur les transferts monétaires, est cruciale. Le partage d'informations et de plans, visant à harmoniser dans la mesure du possible les approches envers les transferts monétaires, y compris les valeurs des subventions monétaires, la priorisation des zones géographiques, le ciblage, etc. — pour éviter les doublons, renforcer les synergies et harmoniser les approches — sont primordiaux.

Une pratique d'autant plus pertinente pour les SN pour qui les transferts monétaires sont nouveaux et qui peuvent tirer profit des efforts existants liés à la faisabilité des transferts monétaires, à l'analyse de risques, la cartographie des PSF

et les évaluations sur les diverses zones de mise en œuvre (vu que les milieux urbains et ruraux peuvent avoir accès à des mécanismes de mise en œuvre différents), ainsi que d'autres informations clés par le biais d'un engagement avec les forums de coordination locale pour les transferts monétaires.

#### **Protection sociale**

Les systèmes de protection sociale gouvernementaux ont été rapidement déployés dans de nombreux pays en réponse aux crises résultant de la COVID-19. Il est généralement admis que les acteurs humanitaires doivent œuvrer avec les gouvernements et, le cas échéant, établir un lien entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale nationale et/ou les initiatives de « réponse aux chocs ». Au besoin, les SN doivent cartographier et évaluer la capacité des systèmes de protection sociale en place et découvrir les liens et opportunités pour s'organiser avec, s'aligner sur, compléter et s'appuyer sur les systèmes existants. Les SN peuvent être bien placées pour combler les insuffisances en matière de protection sociale/filets de sécurité afin d'assurer que personne ne soit laissé pour compte.

#### Évaluation de la faisabilité des transferts monétaires

Une analyse de faisabilité des transferts monétaires et des options d'intervention, visant à comprendre la situation et à éclairer l'intervention, doit être effectuée. Dans le contexte de la COVID-19, la collecte d'informations a parfois besoin d'examiner des données secondaires et utilise des approches avec collecte des données à distance. Un engagement actif des groupes de travail sur les transferts monétaires existants et autres mécanismes de coordination ainsi qu'un travail rapproché auprès d'autres acteurs humanitaires et autorités nationales pertinentes — tant au niveau national que local — s'avèrera crucial pour avoir accès à des informations pertinentes et à jour. Toutes les évaluations de faisabilité des transferts monétaires doivent stipuler les considérations et mesures de sécurité envers la COVID-19 en vertu du principe d'innocuité et inclure les aspects suivants :

 Évaluations des besoins: y compris les préférences et l'accès aux marchés des populations affectées et aux PSF existants.



S'assurer que les exigences minimales sont en place pour des transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais.



- Évaluation des marchés : (couvrant les denrées de base pertinentes clés, les services et marchés de l'emploi) : L'acquisition rapide d'une bonne compréhension de l'accès au, de la disponibilité et de la capacité des marchés, est critique pour éclairer la modalité d'intervention la mieux adaptée. L'impact de la COVID-19 sur les marchés peut changer selon les mesures de confinement, les mesures en place (couvre-feux, restrictions des déplacements, fermetures d'entreprises, règles de distanciation sociale/ physique, etc.) qui affectent l'accès aux marchés, les chaînes d'approvisionnement et les prix aux niveaux national et international. Cette compréhension doit prendre en compte les nouveaux marchés qui pourraient avoir émergé. Des systèmes de suivi des marchés doivent être mis en place pour refléter les prix, l'accès aux, la disponibilité et la qualité des denrées de base et des services disponibles. Dans la mesure du possible, les SN doivent participer à des systèmes communs de suivi des marchés.
- Évaluation du prestataire de services financiers : les SN doivent sélectionner le prestataire de services financiers le mieux approprié pour les différentes zones de mise en œuvre, en se rapportant aux évaluations et à la cartographie des PSF existants qui pourraient être disponibles en interne et en externe (autres acteurs humanitaires, gouvernement, opérateurs de téléphonie mobile (OTM), etc.). Les SN doivent entrer en relation avec les autres acteurs, contribuer à, et capitaliser sur la cartographie des PSF et les efforts d'analyse, afin d'évaluer les mécanismes de mise en œuvre des transferts monétaires existants et potentiels, ainsi que les PSF/PS (commerçants, banques, fournisseurs de services mobiles, agences de transferts monétaires, etc.). L'évaluation des PSF doit prendre en compte les différentes zones géographiques sur le plan de la présence et de la liquidité des agents, des groupes de population vulnérables, de l'alphabétisation et de l'inclusion financière, de la réglementation de la connaissance de la clientèle (Know Your Customer - KYC), etc., tout en gardant à l'esprit que la disponibilité et l'accès aux services financiers peuvent être compromis par les mesures de confinement COVID-19 (c'est-à-dire accès restreint, moins de contacts physiques, utilisation de services de paiement électronique

- ou en espèces, prévention des grands rassemblements, etc.) et par les possibilités de continuité d'activités en situation de confinement.
- Évaluation de la capacité des SN dans les zones de mise en œuvre – au niveau de la province/du district : La société nationale doit identifier les insuffisances de capacité au niveau du siège et de la section et assurer que les mesures palliant les insuffisances sont en place, avec pour objectif global de faciliter des interventions de transferts monétaires responsables, efficaces et dans les délais à ces niveaux. Le personnel des SN et le réseau de volontaires peuvent avoir accès à des formations en ligne et de renforcement des capacités.

### Analyse des options d'intervention, modalité et sélection des mécanismes de mise en œuvre, ainsi que le suivi et évaluation et CEA

Les résultats de l'évaluation de faisabilité des transferts monétaires seront utilisés pour éclairer l'intervention COVID-19 et le mécanisme de mise en œuvre le mieux adapté pour réaliser les objectifs spécifiques de la société nationale (c'est-à-dire besoins fondamentaux, sécurité alimentaire, revenus, logement, WASH protection, etc.). Souvent, les interventions transferts monétaires avec des résultats sectoriels spécifiques ont besoin d'être complétées par d'autres actions (c'est-à-dire de l'argent liquide pour contribuer aux revenus avec des formations/ séances de renforcement de capacités pour améliorer la productivité, etc.)

### Accord de projet

 Un accord de projet d'intervention transferts monétaires, spécifique aux transferts monétaires, est signé entre la société nationale hôte et le bailleur de fonds potentiel. L'accord de projet est obligatoire uniquement pour les transferts monétaires dans le cadre de l'appel d'urgence COVID-19 de la FICR, alors que les autres bailleurs de fonds peuvent décider s'ils préfèrent un accord de projet distinct pour les transferts monétaires ou inclure les transferts monétaires dans leurs accords de projet existants avec la société nationale hôte.

